UGA Université Grenoble Alpes

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Composante :

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 Enseignement et éducation - Professorat du second degré
Parcours-type : Parcours 2 ans
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Anglais
Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude
Responsable de l'Année :

Code Diplôme :
Code VDI :
Code Etape :
Code VET :

Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)			NOMBRE D'HEURES		
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	CM	TD	TP
Apports de la recherche pour enseigner la discipline 1 *(cf parcours)*	NON		O	6	6				20	40	
Enseignement - apprentissages de la discipline 1 *(cf parcours)*	NON		O	25	25				81	162	
Accompagnement des stages en pratique accompagnée - Discipline *(cf parcours)*	NON		O	3	3					27	
Psychologie et sciences de l'éducation 1 : Pratiques efficaces et accessibilité aux savoirs pour tous - PSD 2 ans	NON		O	8	8			OUI (a)			
						CC1 : écrit (2h) *hors séance*	50%				
						CC2 : écrit (2h) *hors séance*	50%				
Psychologie cognitive : processus cognitifs et développement cognitif et apprentissages - PSD 2 ans									9	6	
Psychologie sociale : processus affectifs, motivationnels, relationnels et apprentissages - PSD 2 ans									9	6	
Sciences de l'éducation 1 : pratiques efficaces - PSD 2 ans									9	12	
Sciences de l'éducation 2 : école inclusive - PSD 2 ans									9	12	
Philosophie et sociologie de l'éducation 1 : construire son action dans le cadre de la communauté éducative et du service public - PSD 2 ans	NON		O	6	6			OUI (a)			
						CC1 : écrit (2h) *hors séance*	50%	OUI (a)			
						CC2 : écrit (2h) *hors séance*	50%				
Connaissances institutionnelles : le système éducatif et de ses partenaires, droits et devoirs du fonctionnaire - PSD 2									6	6	
Philosophie de l'éducation : valeurs et principes de la république - PSD 2 ans									9	12	
Sociologie de l'éducation : enjeux éducatifs actuels - PSD									9	12	
S'engager dans une démarche de développement professionnel 1 - PSD 2 ans	NON		O	9	9						
Culture de la recherche en éducation - PSD 2 ans											
						CC1 : écrit (1h30) *hors séance*	Validé/Non validé	OUI (b)			
						CC2 : rendu de travaux	Validé/Non validé	OUI (c)			
Recherche en éducation - PSD 2 ans									6	6	
Séminaires - PSD 2 ans									3		
Rapport aux savoirs, rapport aux faits et données probantes - PSD 2 ans									12	9	
Mémoire - PSD 2 ans								NON			18
						CC1 : oral *(hors séance)* (d)	20%				
						CC2 : rendu de travaux (d)	30%				
						CC3 : rendu et soutenance *(hors séance)*	50%				
Langue vivante	non		X	3	3					18	
• Anglais								OUI(e)		*18	
						CC1 : écrit (1h)	validé/non validé				
						CC2 : oral (5 min)	validé/non validé				
• Ouverture à l'international								OUI(e)		*18	
						CC1 : écrit (1h)	validé/non validé				
						CC2 : oral (5 min)	validé/non validé				
Total ECTS /Année				60					182,00	328,00	18,00

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

(a) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 2h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.
(b) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h30), la note obtenue remplace la note de contrôle continu initiale.
(c) Organisation d'une nouvelle épreuve (rendu de travaux), le résultat remplace le résultat de contrôle continu initial.
(d) Si la note de CC3 est meilleure que la moyenne pondérée du CC1 et du CC2 (c'est-à-dire 0,2*CC1+0,3*CC2), elle remplace les notes de CC1 et de CC2
(e) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

** CLASS : Corps, Langages, Arts, Sciences et Sociétés

UGA Université Grenoble Alpes

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Composante :

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 Enseignement et éducation - Professorat du second degré
Parcours-type : Anglais
Parcours pédagogique (le cas échéant) :
Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude
Responsable de l'Année :

Code Diplôme :
Code VDI :
Code Etape :
Code VET :

Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)			NOMBRE D'HEURES		
					Evaluation initiale		Seconde chance			
					Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	CM	TD	TP
Apports de la recherche pour enseigner l'anglais 1	NON	O	6	6			OUI (a)	20	30	
					CC1 écrit 2h	50%				
					CC2 écrit 2h	50%				
Introduction à la recherche en didactique de l'anglais								*6	*12	
Mener des recherches sur les cultures anglophones pour s'approprier et enseigner les programmes								*7	*14	
Sciences cognitives et enseignement des langues								*7	*14	
Enseignements-Apprentissages en anglais 1	NON	O	25	25				81	162	
Conception et évaluation de séances pédagogiques				40%			OUI (b)			
					CC1 écrit 2h	50%				
					CC2 écrit 2h	50%				
Approche actionnelle et conception d'un gabarit de séquence								*11	*22	
Créer la macrostructure d'une								*8	*16	
Conception de séances								*8	*16	
Evaluations 1 : Les différentes								*8	*16	
Elaboration de contenus pédagogiques				30%			OUI (b)			
					CC1 écrit 2h	50%				
					CC2 écrit 2h	50%				
Du programme aux objectifs								*8	*16	
Concevoir et adapter les contenus culturels en cours de langue								*8	*16	
Adapter les savoirs universitaires au cadre du secondaire								*6	*12	
Adapter les contenus linguistiques				30%			OUI (b)			
					CC1 écrit 2h	50%				
					CC2 écrit 2h	50%				
Enseigner la grammaire et le lexique								*8	*16	
Enseigner l'anglais								*8	*16	
Linguistique appliquée à l'enseignement								*8	*16	
Accompagnement des stages de pratique accompagnée en anglais	NON	O	3	3					27	
Stage										
					Stage	validé/non validé	OUI (c)			
Accompagnement des stages							OUI (d)			
					CC1 : rendu de travaux	50%				
					CC2 : rendu de travaux	50%				
Total ECTS /Année			34					101,00	219,00	0,00

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

Si une UE n'est pas validée, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées :
- s'il y a une seule épreuve, elle est obligatoire pour tous les étudiants n'ayant pas validé l'UE et le nouveau résultat remplace tous les résultats de l'UE ;
- s'il y a plusieurs épreuves, les étudiants n'ayant pas validé l'UE passent obligatoirement et uniquement celles associées aux matières pour lesquelles ils n'ont pas obtenu au moins 10 et dans le cas où il y a une nouvelle épreuve par CC, ils passent uniquement celles pour lequelles ils n'ont pas obtenu au moins 10 ou une validation aux épreuves initiales et leurs nouveaux résultats remplacent les résultats des CC initiaux.

(a) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 2h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette UE.
(b) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 2h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.
(c) Le stage fera l'objet d'une évaluation à l'issue des 8 premières semaines de stage ; en cas de non validation, il fera l'objet d'une nouvelle évaluation à l'issue des 10 premières semaines de stage.
(d) Organisation d'une nouvelle épreuve (rendu de travaux), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

Université Grenoble Alpes

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Composante :

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 Enseignement et éducation - Professorat du second degré
Parcours-type : Anglais
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Parcours 1 an
Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude
Responsable de l'Année :

Code Diplôme :
Code VDI :
Code Etape :
Code VET :

Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)			NOMBRE D'HEURES		
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	CM	TD	TP
Apports de la recherche pour enseigner la discipline 2 ***(cf parcours)***	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours		O	6	6			OUI	12	24	
Enseignement - apprentissages de la discipline 2 ***(cf parcours)***	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours		O	18	18				30	60	18
Psychologie et sciences de l'éducation 2 : pratiques efficaces et accessibilité aux savoirs pour tous - PSD 2 ans	non		O	6	6			OUI (a)	7,5	31,5	
						CC1 : écrit (1h30) *hors séance*	50%				
						CC2 : écrit (1h30) *hors séance*	50%				
Philosophie et sociologie de l'éducation 2 : construire son action dans un collectif - PSD 2 ans	non		O	5	5			OUI (a)			
						CC1 : écrit (1h30) *hors séance*	50%				
						CC2 : écrit (1h30) *hors séance*	50%				
Enseigner dans un collectif : projets, instances et partenariat - PSD 2 ans									6	6	
Sociologie, philosophie et sciences de l'éducation 2 : construire son action dans le cadre de la communauté éducative et du service public - PSD 2 ans										21	
S'engager dans une démarche de développement professionnel 2 - PSD 2 ans	non		O	5							
Recherche en éducation, collectifs apprenants, pratiques collaboratives - PSD 2 ans									6	6	
Enseigner et apprendre à l'ère de l'intelligence artificielle - PSD 2 ans									6	9	3
						CC1 : écrit sur plateforme	validé/non validé	OUI (b)			
						CC2 : rendu de travaux	validé/non validé	OUI (c)			
Interdisciplinarité - PSD 2 ans										6	
Stage en responsabilité - PSD			O	20				OUI (d)			
						CC1 : Stage 1	validé/non validé				
						CC2 : Stage 2	validé/non validé				
Facultatif : mobilité internationale	Mutualisé avec le DIU PCPES		F						*9		
Total ECTS / Année				60					67,50	163,50	21,00

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :
Si une UE n'est pas validée, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées :
- s'il y a une seule épreuve, elle est obligatoire pour tous les étudiants n'ayant pas validé l'UE et le nouveau résultat remplace tous les résultats de l'UE ;
- s'il y a une nouvelle épreuve par CC, les étudiants n'ayant pas validé l'UE passent obligatoirement les nouvelles épreuves lorsqu'ils n'ont pas obtenu au moins 10 ou une validation aux épreuves initiales et leurs nouveaux résultats remplacent les résultats initiaux.
(a) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h30), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière
(b) Organisation d'une nouvelle épreuve (passation sur plateforme), le résultat obtenu remplace le précédent
(c) Organisation d'une nouvelle épreuve (rendu de travaux), le résultat obtenu remplace le précédent.
(d) Si le stage est validé en fin d'année, alors stage 1 et stage 2 sont validés.
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

* Le volume horaire indiqué comprend au moins 3h en lien avec l'usage du numérique.
** CLASS : Corps, Langages, Arts, Sciences et Sociétés

Université Grenoble Alpes

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Composante :

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 Enseignement et éducation - Professorat du second degré
Parcours-type : Anglais
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Parcours 1 an
Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude
Responsable de l'Année :

Code Diplôme
Code VDI
Code Etape
Code VET

Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)			NOMBRE D'HEURES		
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Seconde chance *(intégrée à l'évaluation initiale)*	CM	TD	TP
Apports de la recherche pour enseigner la discipline 2 ***(cf parcours)***	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours		O	6	6			OUI	12	24	
Enseignement - apprentissages de la discipline 2 ***(cf parcours)***	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours		O	18	18			OUI	30	60	18
Psychologie et sciences de l'éducation : Pratiques efficaces et accessibilité aux savoirs pour tous - PSD 1 an	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD		O	6	6			OUI (a)			
						CC1 : écrit (1h30) *hors séance*	50%				
						CC2 : rendu de travaux	50%				
Psychologie cognitive : processus cognitifs et développement cognitif et apprentissages -PSD 1 an									4,5	1,5	
Pychologie sociale : processus affectifs, moticationnels, relationnels et apprentissages - PSD 1 an									4,5	1,5	
Sciences de l'éducation 1 : pratiques efficaces - PSD 1 an									6	7,5	
Sciences de l'éducation 2 : école inclusive - PSD 1 an									6	7,5	
Philosophie et sociologie de l'éducation : construire son action dans le cadre de la communauté éducative et du service public - PSD 1 an	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD		O	5	5			OUI (a)			
						CC1 : écrit (1h30) *hors séance*	50%				
						CC2 : rendu de travaux	50%				
Connaissances institutionnelles: le système éducatif et de ses partenaires, droits et devoirs du fonctionnaire - PSD 1 an									3	3	
Philosophie de l'éducation : valeurs et principes de la république - PSD 1									6	7,5	
Sociologie de l'éducation : enjeux éducatifs actuels - PSD 1 an									6	7,5	
S'engager dans une démarche de développement professionnel - PSD 1 an			O	5	5						
Recherche en éducation, collectifs apprenants, pratiques collaboratives - PSD 1 an					100%			NON	6	6	
						CC1 : oral *(hors séance)* (b)	20%				
						CC2 : rendu de travaux (b)	30%				
						CC3 : rendu et soutenance *(hors séance)*	50%				
Enseigner et apprendre à l'ère de l'intelligence artificielle - PSD 1 an	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD								6	9	3
						CC1 : écrit sur plateforme	validé/non validé	OUI (c)			
						CC2 : rendu de travaux	validé/non validé	OUI (d)			
Interdisciplinarité - PSD 1 an	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD									6	
Stage en responsabilité - PSD	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD		O	20				OUI (e)			
						Stage 1	validé/non validé				
						Stage 2	validé/non validé				
Facultatif : mobilité internationale	Mutualisé avec le DIU PCPES		F						*9		
Total ECTS / Année				60					90,00	141,00	21,00

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

Si une UE n'est pas validée, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées :
- s'il y a une seule épreuve, elle est obligatoire pour tous les étudiants n'ayant pas validé l'UE et le nouveau résultat remplace tous les résultats de l'UE ;
- s'il y a une nouvelle épreuve par CC, les étudiants n'ayant pas validé l'UE passent obligatoirement les nouvelles épreuves lorsqu'ils n'ont pas obtenu au moins 10 ou une validation aux épreuves initiales et leurs nouveaux résultats remplacent les résultats initiaux.

(a) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h30), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette UE.
(b) Si la note de CC3 est meilleure que la moyenne pondérée du CC1 et du CC2 (c'est-à-dire 0,2*CC1+0,3*CC2), elle remplace les notes de CC1 et de CC2.
(c) Organisation d'une nouvelle épreuve (passation sur plateforme), le résultat obtenu remplace le résultat précédent.
(d) Organisation d'une nouvelle épreuve (rendu de travaux), le résultat obtenu remplace le résultat précédent.
(e) Si le stage est validé en fin d'année, alors stage 1 et stage 2 sont validés.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

* Le volume horaire indiqué comprend au moins 3h en lien avec l'usage du numérique.
** CLASS : Corps, Langages, Arts, Sciences et Sociétés

Université Grenoble Alpes

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Composante :

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 Enseignement et éducation - Professorat du second degré
Parcours-type : Anglais
Parcours pédagogique (le cas échéant) :
Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude
Responsable de l'Année :

Code Diplôme :
Code VDI :
Code Etape :
Code VET :

Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)			NOMBRE D'HEURES		
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Seconde chance *(intégrée à l'évaluation initiale)*	CM	TD	TP
Apports de la recherche pour enseigner l'anglais 2	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours anglais		O	6	6			OUI (a)	12	24	
						CC1 écrit 2h	50%				
						CC2 écrit 2h	50%				
Analyse du discours oral pour la didactisation									*4	*8	
Analyse du discours écrit pour la didactisation									*8	*16	
Enseignement-apprentissages en anglais 2	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours anglais		O	18	18				30	60	18
Création et mises en œuvre pédagogiques					50%			OUI (b)			
						CC1 écrit 2h	50%				
						CC2 écrit 2h	50%				
Evaluations 2 : mise en œuvre de l'évaluation (conception de grilles et correction de productions									*5	*10	
Renforcement didactique et pédagogie									*8	*16	
Leviers linguistiques pour la compréhension de									*3	*6	
Pratiques pédagogiques					50%			OUI (b)			
						CC1 écrit 2h	50%				
						CC2 écrit 2h	50%				
Pratiques d'enseignement des activités langagières									*6	*12	
Pratiques équitables et efficaces									*4	*8	
Pratiques coopératives									*4	*8	
Accompagnement des stages en responsabilité en anglais											*18
			Total ECTS/Année	24					42,00	84,00	18,00

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

Si une UE n'est pas validée, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées :
- s'il y a une seule épreuve, elle est obligatoire pour tous les étudiants n'ayant pas validé l'UE et le nouveau résultat remplace tous les résultats de l'UE ;
- s'il y a plusieurs épreuves, les étudiants n'ayant pas validé l'UE passent obligatoirement et uniquement celles associées aux matières pour lesquelles ils n'ont pas obtenu au moins 10 et les nouveaux résultats remplacent les résultats de la matière concernée.
(a) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 2h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette UE.
(b) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 2h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées